

# Service de mesures de l'épaisseur de l'œil de longe et du gras dorsal

## Tarification 2018

### Description

- Service offert à tous les participants à GenOvis.
- Service réalisé par **4 techniciens accrédités** partout au Québec.
- Mesures prises par un appareil émettant des ultrasons sur des agneaux vivants en bergerie.
- Mesures effectuées sur des agneaux **âgés entre 73 et 135 jours** et ayant un poids moyen de **35 Kg et plus**. Elles sont, lorsque possibles, généralement prises au même moment que la pesée à **100 jours (entre 73 et 135 jours d'âge)** afin de réduire le nombre de manipulations.
- Mesures utilisées par le programme d'évaluation génétique GenOvis pour calculer **l'ÉPD épaisseur de l'œil de longe**, **l'ÉPD épaisseur du gras dorsal** et les indices de sélection génétique considérant la qualité carcasse des animaux, soit **l'indice CARC** pour les races paternelles et **les indices MAT-U et MAT-UHP** pour les races maternelles.

### Exigences et coût du service

Afin de pouvoir poursuivre l'offre d'un service de qualité à un faible coût pour les utilisateurs, certaines exigences ont dû être mises en place. Ces exigences visent à enrayer des situations coûteuses pouvant être évitées et engendrant habituellement des frais de déplacement supplémentaires, tels que les demandes de service transmises à la dernière minute, le manque de flexibilité lors de la planification des visites et les mesures effectuées sur de petits nombres d'agneaux.

Pour encourager les utilisateurs à adopter de bonnes pratiques permettant d'optimiser et faciliter la planification des déplacements, **4 niveaux de tarification** ont été instaurés. En cas de non-respect des exigences du tarif avantageux, l'utilisateur sera avisé du tarif applicable et informé des changements à apporter afin d'éviter que cette situation se reproduise.

### 1. Tarif avantageux

**Coût : 26,80 \$/visite pour les 9 premières visites et 128 \$/visite pour la 10<sup>e</sup> et les suivantes**

**Objectif :** *Maintenir un tarif avantageux pour les éleveurs qui respectent les conditions d'utilisation de ce service et qui font preuve de flexibilité pour réduire les coûts de déplacement.*

#### Exigences :

- Éleveurs membres de la **SEMRPQ**
- Minimum de **8 agneaux de race pure** mesurés lors de la visite (peu importe la race)
- Au minimum, un avis écrit doit être acheminé au CEPOQ pour aviser du nombre d'agneaux, de la race et de la période de naissance du groupe à mesurer au **maximum 2 semaines (15 jours) après la pesée 50 jours**
- Éleveurs faisant preuve de **flexibilité** dans la planification de la visite (qui acceptent l'une des dates proposées par le technicien)

**Pour information :**

418- 856-1200, poste 224/genovis@cepoq.com

# Service de mesures de l'épaisseur de l'œil de longe et du gras dorsal

## Tarification 2018

### 2. Tarif intermédiaire

**Coût : 128 \$/visite**

**Objectif :** Offrir le service aux éleveurs ne respectant pas l'ensemble des conditions permettant l'obtention du tarif avantageux. Le but est de conscientiser les utilisateurs à respecter les règles optimisant le bon déroulement du service.

**Exigences :**

- Éleveurs membres de la SEMRPQ
- Minimum de **8 agneaux de race pure** mesurés lors de la visite (peu importe la race)
- Éleveurs qui avisent le CEPOQ des groupes contemporains à mesurer après la période maximale établie (**plus de 2 semaines après la pesée 50 jours**)
- Et/ou éleveurs qui **refusent les dates proposées** par le technicien lors de la planification de la visite

### 3. Tarif pour petits groupes

**Coût : 128 \$/visite plus 16 \$/agneau mesuré**

**Objectif :** Offrir le service aux éleveurs ne respectant pas le critère du minimum de 8 agneaux à mesurer par visite et favoriser la création de groupes d'au moins 8 agneaux pour justifier le déplacement d'un technicien et améliorer la précision des évaluations génétiques.

**Exigences :**

- Éleveurs membres de la SEMRPQ
- Éleveurs faisant mesurer **moins de 8 agneaux de race pure** lors d'une visite
- Au minimum, un avis écrit doit être acheminé au CEPOQ pour aviser du nombre d'agneaux, de la race et de la période de naissance du groupe à mesurer au **maximum 2 semaines (15 jours) après la pesée 50 jours**
- Éleveurs faisant preuve de **flexibilité** dans la planification de la visite (qui acceptent l'une des dates proposées par le technicien)

### 4. Tarif utilisateur-payeur

**Coût : La totalité des frais est facturée au client**

**Objectif :** Offrir le service aux producteurs qui désirent faire évaluer des agneaux hybrides ou commerciaux et aux éleveurs pur-sang non membres de la SEMRPQ. **ATTENTION :** le site de mesure utilisé pour l'évaluation de l'œil de longe et du gras dorsal n'est pas le même que celui utilisé lors de l'abattage pour la classification par l'Agence de vente des agneaux lourds (LEOQ).

**Profil d'utilisateur :**

- Éleveurs non membres de la SEMRPQ
- Producteurs d'hybrides et/ou commerciaux
- Mesures effectuées sur des agneaux de race pure, hybrides ou commerciaux

**Pour information :**

418- 856-1200, poste 224/genovis@cepoq.com

## Service de mesures de l'épaisseur de l'œil de longe et du gras dorsal

### Tarification 2018

Tableau résumé :

Type de tarif	Critères								
	Coût	Membre GenOvis	Membre SEMRPQ	Non-membre SEMRPQ	Agneaux races pures	Agneaux hybrides /croisés	Minimum de 8 agneaux purs/visite	Avis écrit max 2 semaines après la pesée 50 jrs	Faire preuve de flexibilité
<b>Tarif avantageux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 26,80 \$/visite pour les 9 premières visites</li> <li>• 128 \$/visite pour la 10<sup>e</sup> et les suivantes</li> </ul>	✓	✓		✓		✓	✓	✓
<b>Tarif intermédiaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 128 \$/visite</li> </ul>	✓	✓		✓		✓		
<b>Tarif pour petits groupes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 128 \$/visite + 16 \$/agneau mesuré</li> </ul>	✓	✓		✓			✓	✓
<b>Tarif utilisateur-payeur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La totalité des frais est facturée au client</li> </ul>	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓

La tarification indiquée est sujette à changement sans préavis et le CEPOQ se réserve le droit de refuser l'application d'un tarif donné (ultrasons).



Société des éleveurs de moutons  
de race pure du Québec



**Pour information :**

418- 856-1200, poste 224/genovis@cepoq.com